

« NE JUGEZ PAS » (2)

collection publiée sous la direction d'André Gide

nrf

**LA SÉQUESTRÉE
DE POITIERS**

Documents réunis par

ANDRÉ GIDE

LIBRAIRIE GALLIMARD
Extrait de la publication





« ... j'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre. »

Pascal, *Pensées*, p. 94 (éd. Massis).

« Il suffit, bien souvent, de l'addition d'une quantité de petits faits très simples et très naturels, chacun pris à part, pour obtenir un total monstrueux. »

Les Faux-Monnayeurs, I, 4, p. 51.

AVANT-PROPOS

J'ai quelque scrupule à signer la relation de cette singulière histoire. Dans l'exposé tout impersonnel que je vais en faire, je n'eus souci que de mettre en ordre les documents que j'ai pu recueillir, et de m'effacer devant eux.

Voici comment la « Vie Illustrée » présentait à ses lecteurs, en 1901, l'étrange affaire qui va nous occuper :

LES DRAMES CACHÉS.
LA SÉQUESTRÉE DE POITIERS.

« A Poitiers, dans une rue calme et paisible, au nom monacal, la rue de la Visitation, vivait, universellement honorée dans la région, une famille de haute bourgeoisie. Madame veuve Bastian, née de Chartreux, de lignée poitevine fort aristocratique, habitait là avec son fils, M. Pierre Bastian, ancien sous-préfet de Puget-Théniers, au Seize-Mai. Madame Bastian de Chartreux, âgée de soixante-quinze ans, demeurait dans la maison où elle avait vécu avec son mari, ancien doyen de la Faculté des Lettres de la vieille cité provinciale. Son fils, marié à une Espagnole, de tempérament moins calme que le sien, était revenu seul à Poitiers. Il habitait dans l'immeuble qui fait face à celui de sa mère. Un troisième personnage appartenait à cette famille, une fille, Mélanie, qu'on avait vue enjouée

et riieuse jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, et qui, brusquement, avait disparu. Maladie mentale, disait-on. Madame Bastian de Chartreux l'avait internée, dès l'abord, dans une maison de santé, puis, par dévouement, par charité chrétienne, elle la reprenait et la soignait, toute d'abnégation, avec le concours d'une vieille bonne, par delà les volets clos de la maison douloureuse dont personne ne franchissait plus le seuil. Même, la vieille bonne, madame Renard, restée quarante ans chez ses patrons, avait obtenu, il y a six ans, sur la demande de M. Pierre Bastian qui, lui aussi, respectueux de son demi-sang bleu, se faisait appeler de Chartreux, une médaille de la Société de l'Encouragement au Bien. Ce fut un prix de vertu qui honora, à la fois, la vieille domestique et ses très vertueux maîtres.

Mais la vertueuse madame Renard mourut, et de nouvelles servantes entrèrent dans la maison, cette étrange maison dont certaine fenêtre était cadénassée dans ses volets, à l'extérieur, et qui, parfois, laissait passer des cris étouffés et lointains. Or, une des bonnes, dans cette sévère demeure, ne dédaignait point de recevoir, la nuit étant venue, un soldat vigoureux, ordonnance d'un lieutenant de la garnison. Ce guerrier, plus apte à manier le plumeau et la brosse à reluire que la baïonnette et le fusil, n'avait pas la discrétion de madame Renard, et n'ignorait point que les lettres anonymes compromettent peu leurs auteurs. Il en écrivit une. Et par là, le Parquet, servi à Poitiers par une police peu curieuse, apprit : 1° que mademoiselle Mélanie Bastian n'était point folle; 2° qu'elle était tenue

en état de réclusion depuis vingt-quatre années, dans une chambre sordide — la chambre plaintive aux volets cadénassés — dont elle ne sortait jamais et où elle vivait parmi les ordures, la vermine, les vers et les rats, dans l'obscurité la plus complète et presque sans nourriture. Tardivement, ces messieurs de la Magistrature, qui respectaient fort la bien pensante famille Bastian — comme tout le monde la respectait, d'ailleurs — durent prendre de l'émoi. Ils intervinrent, forcèrent la porte et trouvèrent, étendue dans un galetas indéfinissable, la malheureuse créature.

» Les raisons?... Voici ce qu'on raconte à Poitiers : Mademoiselle Mélanie Bastian, vers sa vingt-cinquième année, aima et se donna. On pense qu'un enfant fut le fruit de ses amours. On croit encore que

cet enfant fut supprimé. Et pour punir la pauvre fille de ce que le monde appelle une faute, et surtout pour qu'elle ne parle pas, la pure, l'honorable, l'excellente madame Bastian de Chartreux enferma, pour jamais, aidée en cela par le silence de son digne fils, la pauvre Mélanie dans le taudis où elle refusa de mourir et où l'on vient de la découvrir, après vingt-quatre ans.

» C'est un drame effroyable, un drame de préjugés, de respectabilité, de vertu exaspérée — une vertu basée sur la convention hideuse — mais ce qui est plus abominable encore, c'est la lâcheté des témoins qui se lèvent en masse aujourd'hui et qui, pendant un quart de siècle, tant qu'il pouvait sembler moins anodin de parler, se sont féroce-ment tus.

» La discrétion, il est vrai, est encore

une vertu, et cette vertu-là, exaspérée et lâche, elle aussi, fut, vingt-quatre années durant, la complice criminelle de la cruelle vertu de madame veuve Bastian de Chartreux et de son fils, le sous-préfet bien pensant. »

L'on peut voir, dans le ton même de cet article, un reflet de l'indignation qui souleva tout aussitôt l'opinion publique à cette époque. Comment cette affaire, en apparence si monstrueuse, où la culpabilité de madame Bastian et de son fils semblait d'abord si évidente, put-elle aboutir à un acquittement des inculpés? C'est ce que l'on comprendra sans doute en lisant tout ce qui va suivre.



LA SÉQUESTRÉE

Extrait de la publication

CHAPITRE PREMIER

Le 22 mai 1901, le Procureur Général de Poitiers recevait donc une lettre anonyme, datée du 19 mai, ainsi conçue :

« Monsieur le Procureur Général,

« J'ai l'honneur de vous dénoncer un fait d'une exceptionnelle gravité. Il s'agit d'une demoiselle qui est enfermée chez madame Bastian, privée d'une partie de nourriture, vivant sur un grabat infect, depuis vingt-cinq ans, en un mot dans sa pourriture. »

Au reçu de cette lettre anonyme, le Commissaire Central de police de Poitiers, sur l'ordre, et avec les instructions du Procureur, se rendit, 21 rue de la Visitation, le 23 mai, à deux heures et demie.

Une des deux bonnes, que madame Bastian employait à son service, la fille Dupuy, répondit à un coup de sonnette :

— Madame Bastian?

— Madame ne reçoit pas, elle est ali-tée.

— Veuillez, s'il vous plaît, dire à madame veuve Bastian que je suis le Commissaire Central et que je désire absolument lui parler.

La servante monta alors au premier étage, elle revenait quelques instants plus tard, disant :

— Monsieur, Madame vous prie de

vous adresser à son fils qui demeure en face.

M. le Commissaire Central vint alors frapper à la porte de M. Pierre Bastian. Mais on lui répondit tout d'abord que M. Bastian était également indisposé.

— C'est bien bizarre, reprit M. le Commissaire Central, que tout le monde soit indisposé dans ces deux maisons. Dites à votre maître que je suis le Commissaire Central, et que j'ai une communication importante à lui faire.

M. le Commissaire Central fut reçu par M. Pierre Bastian. Il lui dit :

— Une lettre anonyme dénonce Madame votre mère comme ayant séquestré votre sœur Mélanie, qui serait depuis vingt-cinq ans, au lit, au milieu d'une pourriture infecte; cette lettre ajoute que la fenêtre de la chambre est cadenassée.

ŒUVRES D'ANDRÉ GIDE

POÉSIES

Les Nourritures Terrestres
et Les Nouvelles Nourritures
Amyntas

SOTIES

Paludes
Le Prométhée mal enchaîné
Les Caves du Vatican

RÉCITS

Isabelle
La Symphonie pastorale
L'École des Femmes
suivi de Robert et de Geneviève
Thésée

ROMAN

Les Faux-Monnayeurs

DIVERS

Le Voyage d'Urien
Le Retour de l'Enfant prodigue
Journal des Faux-Monnayeurs
Si le Grain ne meurt
Voyage au Congo
Le Retour du Tchad
Souvenirs de la Cour d'Assises
Morceaux choisis
Corydon
Incidences
Divers

Retour de l'U. R. S. S.
Retouches à mon
Retour de l'U. R. S. S.
Pages de Journal
Nouvelles pages de Journal
Journal (1889-1939)
(Bibliothèque de la Pléiade)
Découvrons Henri Michaux
Journal (1939-1942)
La Sequestrée de Poitiers
L'Affaire Redureau

Interviews imaginaires

sous presse :

Journal 1942-1949

THÉÂTRE

Saül — Le Roi Candaule — Œdipe — Perséphone — Le Treizième Arbre
Le Procès

d'après le roman de Kafka, en collaboration avec Jean-Louis Barrault

CORRESPONDANCE

Correspondance
avec Francis Jammes
(1893-1938)

Ces deux volumes avec préface et notes par Robert Mallet

Correspondance
avec Paul Claudel
(1899-1926)

TRADUCTIONS

SHAKESPEARE
Antoine et Cléopâtre
Hamlet

JOSEPH CONRAD
Typhon

RABINDRANATH TAGORE
L'Offrande Lyrique
Amal et la Lettre du Roi

ŒUVRES COMPLÈTES en 15 volumes

ÉDITIONS ILLUSTRÉES

Le Retour de l'Enfant prodigue

(Gravures sur bois de Louis Jou)

Le Prométhée mal enchaîné
(Dessins au trait de Pierre Bonnard)
Les Caves du Vatican
(Eaux-fortes de J.-E. Laboureur)
Voyage au Congo
(Photographies de Marc Allégret)
Paludes
(Eaux-fortes de A. Grinevsky)

La Tentative amoureuse
(Bois en couleurs de Marie Laurencin)
Paludes
(Lithographies de R. de La Fresnaye)
Les Nourritures Terrestres
(Eaux-fortes de Galanis)
El Hadj
(24 miniatures persanes)

Thésée

(Lithographies de Mariano Andreu)

ÉDITIONS RELIÉES

d'après les maquettes de Paul Bonet

Les Nourritures Terrestres et Les Nouvelles Nourritures
Les Caves du Vatican | Paludes | La Symphonie pastorale
Les Faux-Monnayeurs | Thésée | Si le Grain ne meurt
L'École des Femmes | Journal (1939-1942)
Récits, Roman, Soties

(deux volumes illustrés par dix-sept des plus célèbres artistes contemporains)

Anthologie de la Poésie française

(Bibliothèque de la Pléiade)